

Extrait du registre
des délibérations de la commune de ST HILAIRE LE GRAND
séance du 05/09/2022

Date de la convocation 01/09/2022	L'an 2022 et le cinq septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Antonia PAQUOLA , Maire
Date d'affichage 01/09/2022	
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 11 En exercice : 10 Votants : 10	Présents : Mme Antonia PAQUOLA, Maire, Mmes : GILLET Odile, THIEBAULT Lydie, MM : BEAULANDE Gilles, DELANERY Sébastien, GILLET Jean-Michel, LEBÈGUE François, PIET Jean-François. Absents : Mme Caroline METZGER ayant donné pouvoir à Mme Lydie THIÉBAULT, M. Pascal APPERT ayant donné pouvoir à Mme Antonia PAQUOLA. Secrétaire : M. Gilles BEAULANDE
Réf : 2022-09-02	Objet de la délibération : DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET
A l'unanimité Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0	Mme le Maire indique qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative du budget afin d'approvisionner le chapitre 67 Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE : D'effectuer la modification suivante sur le budget : Dépenses de fonctionnement : CREDITS A REDUIRE ARTICLE : 615221 Entretien réparation bâtiments publics MONTANT : - 50€ CREDITS A OUVRIR ARTICLE 6712 Amendes fiscales et pénales MONTANT : 50€
	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme : En mairie Le Maire, Antonia PAQUOLA
	 Antonia PAQUOLA
	ANTONIA PAQUOLA 2022.09.08 17:19:56 +0200 Ref:20220908_163002_2-1-O Signature numérique le Maire